



Rapport d'activités

2023



Samedi 15 juin 2024



Sommaire

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 10 juin 2023	Page 1 à 11
Rapport moral du Président	Page 12 à 13
Rapport financier	Page 14 à 18
Bilan social 2023	Page 19 à 26
Les œuvres sociales	Page 27
Rapport d'activités éducatifs	Page 28 à 32



Compte-Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Saint Onuphre du 10 juin 2023

Le samedi 10 juin 2023 à 9h30 s'est réunie l'Assemblée Générale de l'Association Saint Onuphre sous la présidence de M. Gilbert LETELLIER.

Étaient convoqués : Les administrateurs, les adhérents, le commissaire aux comptes, Mesdames Sophie LEGENTIL, Directrice, Sylvie REAL, Comptable et Stéphanie GONZALEZ, Assistante RH et de Direction.

Ordre du Jour :

- ✓ Accueil
- ✓ Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 18 septembre 2022
- ✓ Rapport moral de l'exercice 2022 et d'orientation de l'association
- ✓ Rapport financier de l'exercice 2022 et affectation des reports à nouveau
- ✓ Rapport général du commissaire aux comptes de l'exercice 2022
- ✓ Renouvellement des membres du conseil d'administration conformément aux statuts de l'association
- ✓ Tarif de la cotisation 2024
- ✓ Bilan social de l'exercice 2022
- ✓ Rapport d'activité éducatif des établissements pour l'année 2022

Accueil

M. Gilbert LETELLIER souhaite la bienvenue aux personnes présentes et nous informe de l'absence de Sophie LEGENTIL, directrice, en arrêt maladie, de l'absence de Virginie PINVIN, chef de service qui prépare la fête d'été avec les équipes, et de la présence de Chantal CRESSANT, salariée retraitée, qui présente sa candidature au conseil d'administration.

Fabienne LECOINTRE, secrétaire, annonce que le quorum est atteint et précise le nombre d'adhérents, de présents, de pouvoirs et d'absents.

- Adhérents : 42
- Présents : 16
- Pouvoirs : 16
- Absents : 10

Le secrétariat est assuré par Mme Fabienne LECOINTRE

Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 18 juin 2022

Un exemplaire du compte rendu a été remis à chaque personnes présentes. Après examen de ce document et en l'absence de remarque le compte rendu de l'assemblée générale 2022 est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral du président de l'exercice 2022 et d'orientation de l'association

M. Gilbert LETTELIER prend la parole.

Pour le rapport financier et le rapport général du commissaire aux comptes, ils se feront strictement sur des éléments chiffrés de 2022.

S'agissant de rapport moral, il me parait plus adapté et plus pertinent de parler de rapport de réalisation et d'orientation.

D'autant que pour l'association Saint Onuphre, en 2022a té une année vraiment particulière, riche en évènements significatifs. Ces évènements nous avons eu l'occasion de les vivre ensemble.

D'abord le 18 juin 2022 pour tenir dans ces locaux l'assemblée générale au titre de 2021. Ce jour-là nous avons retracé tous les aspects novateurs déjà concrètement installés et qui rythmaient depuis le début 2021 la vie et la marche de Saint Onuphre (ce que j'ai appelé Sint Onuphre 2022).

Ensuite le 17 septembre 2022 pour célébrer officiellement avec toutes ceux et celles qui avaient contribué d'une façon ou d'une autre à ce que Saint Onuphre se retrouve des rails. Une inauguration officielle et festive mais surtout les 30 ans d'existence et d'évolution de ce Saint Onuphre nouveau prouvant ainsi sa capacité de résilience.

D'autre modifications sont venues également se greffer. Nous pourrons y revenir éventuellement dans le cadre du rapport financier. Il s'agit de la transformation en EANM – Etablissement d'Accueil Non Médicalisé – et de la signature avec le conseil départemental, notre autorité de tutelle, d'un CPOM – Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens.

C'est aussi une actualisation de nos forces vives tant parmi les professionnels que parmi les bénévoles. Également un réinvestissement dans les rencontres et initiatives associatives et familiales (galette de début d'année, opération brioches, fête d'été)

Autant de clichés qui sont bien alignés avec notre plaquette associative et avec notre logo.

Donc une année 2022 bien chargée et remplie qui se poursuit bien sûr sur ces premiers mois de 2023.

Plus d'un point d'arrivé au terme d'un trentenaire, c'est un nouveau départ tourné vers les années à venir qu'il s'agit.

Cela il faut le prévoir, le baliser et bien sûr le présenter et le faire valider par notre tutelle, c'est-à-dire le conseil départemental. C'est l'objet du projet associatif pour Saint Onuphre.

C'est pourquoi nous avons commencé à travailler, notamment Fabienne LECOINTRE, notre secrétaire et Sophie LEGENTIL, notre directrice, à l'actualisation de notre projet associatif pour une nouvelle période 2023/2027.

Cela a été présenté lors du conseil d'administration du 21 avril 2023.

Cela n'est pas nouveau car le processus existe depuis le début mais il prend une nouvelle allure.

CPOM, ce nouveau sigle, Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens, a été signé en décembre 2021 avec le Président du conseil départemental pour la période 2022/2026. On propose et discute d'abord d'objectifs et ensuite de moyens. Tout se tient et tout se boucle.

Je fais à nouveau référence à notre plaquette de communication.

Quel bilan pour le dernier projet associatif ?

- L'accueil de jour a été pérennisé,
- La construction sur la commune de Caudebec en Caux a été réalisée,
- Le travail en GCSMS se poursuit pour mutualiser les moyens. Les associations se réunissent régulièrement,
- Travail avec les EHPAD de la région,
- Agrandissement de la ferme (atelier polyvalent) – passerelle pour l'entrée en ESAT.

Etat des lieux

Ce qui n'a pas été fait :

- Expérimenter un accueil en hébergement plus autonome

Les résidents hébergés à l'association Saint Onuphre ne sont pas suffisamment autonomes pour expérimenter ce type d'habitation.

Ce qui a été réalisé :

La construction du foyer sur la commune de Caudebec en Caux (Rives en Seine) a apporté aux résidents beaucoup de points positifs :

- Des locaux neufs et fonctionnels,
- Une chambre équipée d'une salle de bain/sanitaire privés,
- Moins de transport entre Saint Arnoult et Caudebec en Caux, donc moins de fatigue et de contraintes,
- Un espace commun plus spacieux et fonctionnel,
- L'agrandissement du bâtiment « la ferme » pour y installer l'atelier polyvalent géré par un éducateur technique spécialisé,
- Le passage en CPOM au 1er janvier 2022 – le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens – qui a été conclu entre le Président du conseil départemental de la Seine Maritime et l'association Saint Onuphre pour la période 2022/2026.

Le CPOM vise à mettre en œuvre les politiques publiques nationales, régionales et départementales et s'attache à organiser des réponses des personnes qui tiennent compte des enjeux identifiés par l'association gestionnaire sur son territoire d'intervention dans le cadre du diagnostic partagé.

- Regroupement du foyer de vie et de l'accueil de jour au sein d'une autorisation unique. Transformation en EANM – Etablissement d'Accueil Non Médicalisé.
- L'inclusion des personnes en situation de handicap, hébergés en ESMS, est de faire en sorte que le résident soit actif de sa vie sociale.

L'inclusion se décline dans l'établissement par les moyens suivants :

- Intégration dans les clubs de sport et clubs de gym de la commune,
- Inauguration au conservatoire de l'école de musique,
- Autonomie : les résidents autonomes se déplacent seuls dans les transports en commun,
- Se déplacer seul en ville pour se promener, prendre ses rendez-vous chez le coiffeur ou médecin,
- Transfert en club de vacances, à l'étranger, comme n'importe quel vacancier,
- Projet individuel : travailler en collaboration avec l'usager et l'équipe éducative,
- Documents en pictogrammes pour les résidents ne sachant pas lire.

Ces moyens pourront s'étendre afin de poursuivre une « une inclusion personnalisée.

Le projet associatif 2023/2027 – les objectifs

- Susciter et mobiliser le dynamisme et la participation des familles pour tous les évènements organisés par l'association,
- Connaître et faire reconnaître l'association et nos qualités auprès des familles et du public,
- Continuer le développement des partenariats avec des structures relevant du secteur médico-social, social et sanitaire ainsi que du milieu ordinaire au bénéfice des personnes en situation de handicap, notamment les EPHAD,
- Continuer le travail engagé avec le GCSMS,
- Pérenniser l'accueil en atelier de jour,
- Continuer le travail fait et en cours concernant l'inclusion des résidents dans la vie sociale.

Accompagnement - construire un accompagnement personnalisé et veiller au bien-être

Savoir-vivre ensemble – notre principale préoccupation et partage

Ouverture – Renforcer la qualité, échanger avec les autres.

Les moyens

- Création d'un site Internet,
- Contrat de travail avec la signature du président, de la directrice et du salarié, (sensibiliser les salariés aux rôles de chacun)
- Présentation du président aux nouveaux salariés, (mettre en avant les valeurs associatives)
- Fiche de poste des administrateurs à destination des familles, afin de faire connaître le travail des administrateurs et recruter de nouveaux membres,
- Avoir une participation active dans le réseau UNAPEI, (Notre association est inscrite dans ce mouvement parental militant créée il y a près de 60 ans)
- Bilan du dernier projet associatif,
- L'UNAPEI est le premier mouvement associatif français de représentation et de défense,

Il regroupe, amis, personnes handicapées, professionnels, soignants et aidants, bénévoles... nous sommes tous engagés pour construire une société solidaire et inclusive, respectueuse des différences et du libre arbitre des personnes handicapées intellectuelles, autistes, polyhandicapées et porteuse de handicap psychique.

L'Unapei Normandie, émanation régionale de l'UNAPEI, est un mouvement associatif parental d'entrepreneurs militants représentant les intérêts des personnes en situation de handicap intellectuelle et leur famille.

Pour nous, association Saint Onuphre, fait réseau en étant à côté des 28 associations normandes qui forment son conseil d'administration est essentiel. L'Association Saint Onuphre dans sa gouvernance comme les parents qui se trouvent ainsi adhérents de l'UNAPEI sont ainsi bénéficiaires de l'expérience UNAPEI.

L'UNAPEI Normandie est l'échelon régional de l'UNAPEI. Elle partage et déploie ses orientations stratégiques :

- La mise en œuvre de la politique nationale (campagne et plaidoyer)
- Démarche ORIGAMI, enjeu clés du réseau UNAPEI, enrichie le positionnement des associations
- Représentation auprès des pouvoirs publics en région Rectorat / Conseils territoriaux de santé / Conseil de la refondation santé)
- Coordination de la politique régionale et partenariats

Bref comme le dit Luc GATEAU dans le numéro 161 de janvier/février 2023 de Vivre Ensemble

« En 2023, restons plus que jamais engagés et unis »

Ne lâchons rien et continuons d'exiger des réponses concrètes à des situations si injustement ignorées »

Faire réseau est essentiel au niveau d'une région.

Pour une association comme Saint Onuphre faire nombre est un signe de vitalité.

Résolution : Le rapport moral est adopté à l'unanimité

Rapport financier de l'exercice 2022 et affectation des reports à nouveau des comptes de l'association

Christine RASTELLI, trésorière, présente les comptes de l'EANM.

Les comptes annuels ainsi que ceux de notre association sont soumis à votre approbation ce jour :

✓ Résultat comptable de l'EANM	83 204.98 €
✓ Résultat comptable de l'association	-15 218.70 €
	67 986.28 €

Pour l'année 2023, le nombre des adhérents est de 42 contre 43 pour l'année 2022.

Les résidents qui ont cotisé sont 9 en 2023 contre 13 en 2022.

La gestion des comptes de l'EANM et de l'association fait l'objet de plusieurs contrôles.

- De la Direction de l'Autonomie qui notifie par arrêté le prix de journée de l'EANM (Internat et externat) conformément au Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2022 – 2026 entre l'association Saint Onuphre et le Département de la Seine maritime.
- De la directrice Sophie LEGENTIL et de la comptable Sylvie REAL,
- Du président Gilbert LETELLIER et de la trésorière Christine RASTELLI,
- Du cabinet commissariat aux comptes FIGESCO AUDIT représenté par Monsieur François DE MASCUREAU commissaire aux comptes chargé d dossier, qui vérifie et authentifie les comptes.

Le prix de journée de l'internat pour l'année 2022 est de 131.75 € soit une augmentation de 8.36% par rapport à 2021.

Le prix de journée de l'externat pour l'année 2022 est de 65.87 € c'est-à-dire la moitié du prix de journée de l'internat.

Lors du conseil d'administration du 21 avril 2023, Christine RASTELLI, trésorière a proposé d'affecter les résultats suivants :

- Excédent de l'EANM d'un montant de 83 204.98€ réparti de manière suivante :

40 000 € en réserve affectés à l'investissement et 43 204.98 € en réserve de compensation des déficits.
- Association résultat de – 15 218.70 € en report à nouveau.

Christine RASTELLI donne la parole à Sylvie REAL pour commenter les chiffres de la section d'exploitation de l'EANM.

Les charges d'exploitation 2022 de l'EANM présente un déficit de 23 275.35 € par rapport au budget accordé.

Les recettes d'exploitation 2022 de l'EANM présente un excédent de 106 480.33 € par rapport au budget accordé.

Le résultat comptable a affecté pour l'atelier de jour est de 83 204.98 €

Sylvie REAL commente le compte administratif de l'association.

Les dépenses se chiffrent à 44 589.47 € et les recettes à 29 370.77 €

Le résultat comptable déficitaire à affecter est de – 15 218.70 €.

Ce déficit s'explique par la provision de congés payés (21 046.64 €) non pris en charge par le département et donc la charge est supportée par l'association. S'il n'y avait pas eu cette charge de congés payés, l'association aurait bénéficié d'un excédent de 5 827.94 €

Rapport général du commissaire aux comptes de l'exercice 2022

Mme Sophie BOUFFLET représente M. François DE MASCUREAU et prend la parole.

Elle explique les rapports sur les comptes annuels. Les conventions sont réglementées en suivant le code du commerce.

Il existe plusieurs certifications :

- Certification des comptes « purs et simples »,
- Certification avec réserves (quand le commissaire aux comptes n'est pas d'accord sur un point seulement)
- Le refus de certifier les comptes car non conforme à la loi et délictueux.

Mme Sophie BOUFFLET nous présente son rapport sur les comptes de l'association Saint Onuphre, exercice clos au 31 décembre 2022.

En exécution de la mission qui nous a été confié par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Saint Onuphre relatifs à l'exercice 2022.

Nous certifions que les comptes annuels au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association Saint Onuphre à la fin de cet exercice.

M. Gilbert LETELLIER remercie Mme Sophie BOUFFLET.

A l'issue de ce rapport, M. Gilbert LETELLIER invite l'assemblée à s'exprimer sur le rapport financier, sur le rapport du commissaire aux comptes et l'affectation des résultats.

- EANM résultat de 83 204.94 € réparti de la manière suivante :
40 000 € en réserve affectés à l'investissement et 43 204.98 € en réserve de compensation des déficits.
- Association résultat de – 15 218.70 € en report à nouveau

Le rapport financier, le rapport du commissaire aux comptes ainsi que l'affectation des résultats sont approuvés à l'unanimité.

Renouvellement du commissaire aux comptes

Le mandat du commissaire aux comptes est d'une durée de 6 ans. Il doit être renouvelé cette année. Monsieur François DE MASCUREAU a succédé à Monsieur Éric PRINS.

Le renouvellement du commissaire aux comptes est adopté à l'unanimité

Renouvellement d'un membre du conseil d'administration

Membre à renouveler : Dalila KHELALI

Nouveau membre : Chantal CRESSANT

Il n'y aucune objection donc le mandat de Dalila KHELALI est renouvelé et Chantal CRESSANT est élue pour une durée de 3 ans.

Le renouvellement des membres du conseil d'administration est approuvé à l'unanimité.

Tarif de la cotisation 2024

Le tarif de la cotisation est actuellement de 55 €. Les membres du conseil d'administration décident de maintenir le tarif à 55 € pour l'année 2024.

Le tarif de la cotisation 2024 est approuvé à l'unanimité.

Bilan social 2022

Stéphanie GONZALES, assistante de direction / RH comment le bilan social qu'elle a rédigé.

Au 31 décembre 2022, il a 30 personnes en CDI, 23 femmes et 7 hommes.

Pourcentage de l'âge des salariés

7 % entre 20 et 30 ans

20 % entre 31 et 40 ans

36 % entre 41 et 50 ans

37 % entre 51 et 62 ans

Ce qui donne une moyenne d'âge de 46.5 ans.

Au cours de l'année 2022, il y a eu 5 recrutements en CDI suite à l'obtention des postes lors du passage au CPOM.

Il y a eu aussi 4 départs : un départ en retraite, deux ruptures conventionnelles et un licenciement pour inaptitude au travail.

Et pour remplacer les salariés absents pour congés ou maladie, nous avons conclus 70 contrats à durée déterminée dans le courant de l'année 2022

Les arrêts maladie ont augmentés en 2022 par rapport à 2021.

En 2021 il y a eu 588 jours d'arrêt et en 2022, 670 jours.

Accident de travail - Il y a eu un accident de travail qui n'a pas nécessité d'arrêt.

Turn-Over - Le Turn-Over ou taux de rotation de 2022 est de 13.24 % avec 5 embauches et 4 départs.

Les prochains départs en retraite auront lieu en 2023 pour deux salariés et un en 2024.

Le bilan social est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité éducatif

Stéphanie GONZALES commente le rapport d'activité éducatif rédigé par Virginie PINVIN, Chef de service.

Vous trouverez ci-dessous la première page du rapport d'activité car cela reflète parfaitement la situation de l'établissement.

« Devant les nouveaux termes qu'il faut nécessairement exprimer dans toute assemblée, deux sortes en tête de liste : inclusion et autodétermination.

L'évolution de penser ou des penseurs..... fait apparaître un vocabulaire pouvant donner à croire qu'avant rien n'existait, rien n'était réfléchi. Ce qui est faux bien sûr.

Chaque terme est à remettre dans notre contexte EANM Saint Onuphre.

L'inclusion

La définition donnée par le Conseil National des politiques de Lutte contre la pauvreté et l'Exclusion sociale (CNLE) concernant l'inclusion est la suivante :

« C'est une nouvelle manière de faire société, favorisant l'émancipation personnelle de chacune et de chacun, grâce à une adaptation de l'environnement des individus à leur situation, et non plus seulement un effort des individus pour s'adapter ».

A Saint Onuphre, l'inclusion existe au travers d'actions menées par les professionnels durant toute l'année.

Quelques exemples de notre vision de l'inclusion des personnes accueillies :

- La sensibilisation des personnels municipaux à l'accueil de personnes en situation de handicap (à venir la même action auprès des personnels de Carrefour Market)
- La participation des usagers aux fêtes communales ainsi qu'au repas de rétrospective
- L'adhésion et la participation d'un usager au voyage communal des Aînés
- L'adhésion de 2 usagers au club de foot (USDV) de Caudebec en Caux et la participation aux soirées USDV
- Le partenariat entre l'EANM et la mairie de Saint Arnoult pour les travaux d'espaces verts pris en charge par l'atelier polyvalent

Plus concrètement dans le quotidien de tous, le fait d'aller faire ses courses au Carrefour Market est une preuve d'inclusion directe. En effet, l'accueil réservé aux usagers montre, comme la définition le signifie, qu'au-delà de la volonté de l'usager, l'environnement s'est adapté.

Dans cet établissement, les hôtesses de caisse se rendent disponibles pour accompagner les usagers dans les rayons, s'ils ont besoin d'aide. La caisse « papotage » à « rythme adapté » permet aux usagers de prendre le temps de discuter avec la caissière bienveillante.

Nous n'avons pas la prétention de faire de l'inclusion dans 'habitat, nos usagers n'en ont pas les compétences, mais qu'importe. Nos objectifs sont peut-être moins « tape à l'œil » que dans d'autres associations, mais ils n'en sont pas moins efficaces et valorisants pour les personnes que nous accueillons.

L'autodétermination

La définition donnée dans les recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS) est la suivante :

« L'autodétermination, c'est être acteur de sa vie, c'est exercer le droit propre à chaque être humain de gouverner sa vie sans influence externe et à la juste mesure de ses capacités. »

« L'autodétermination signifie bien une reconnaissance de la personne comme sujet et experte de sa propre vie. L'autodétermination doit être considérée comme un principe selon lequel nul ne devrait se prononcer sur le (in) capacités d'une personne tant que celle-ci n'a pas essayé, testé, expérimenté ce qu'elle souhaite dans des conditions environnementales adéquates ».

Ce terme va nécessairement faire évoluer l'accompagnement des usagers. Car, même si l'utilisateur est acteur dans la réflexion et la construction de son projet de vie, nous devons garder à l'esprit, parents, famille, équipe, que nous devons l'aider dans le développement individuel de ses compétences. L'aider à exprimer ses souhaits, à choisir et à prendre des décisions libres d'influences et surtout, respecter ce choix. Le laisser faire ses expériences et éventuellement l'accompagner dans l'échec. En effet, même si nous entendons les souhaits des usagers, nous avons sûrement encore tendance à trop « penser » pour eux, pour leur bien-être.

Peut-être qu'empreint de bienveillance, nous ne souhaitons pas qu'ils soient confrontés à l'échec, alors nous les anticipons...

C'est un axe de réflexion que nous aurons dès maintenant à l'esprit dans nos réunions d'équipe.

Stagiaires résidents

L'établissement accueille des stagiaires pour des séjours de rupture et des séjours de découverte. Il y a aussi des stages échange qui permette aux usagers d'éviter l'épuisement institutionnel.

Séjours d'été

16 résidents ont bénéficié de séjours d'été avec l'organisme VACANES ADAPTEES.

Les transferts

Trois transferts ont eu lieu dans le courant de l'année 2022.

Un transfert à Majorque, un à Lestre dans le Cotentin et un à Savigny dans la Manche.

Synthèse du projet : Thèmes at actions 2022 /2027

Stéphanie GONZALES commente la synthèse du projet.

Thème 1 : L'accompagnement dans le savoir vivre ensemble au sein de l'établissement

Objectif 1 – S'adapter aux rythmes de chacun au niveau physique

Objectif 2 – S’adapter aux rythmes de chacun au niveau de l’intimité

Objectif 3 – S’adapter aux rythmes de chacun au niveau de l’individu dans le collectif

Thème 2 : Du quotidien aujourd’hui, pour préparer l’avenir ailleurs

Objectif 1 – s’intégrer dans la cité

Objectif 2 – un ailleurs pour mieux vivre

Fin de la séance à 11h

La secrétaire de séance

Fabienne LECOINTRE



RAPPORT MORAL DU PRESIDENT **ASSEMBLEE GENERALE ST ONUPHRE 15 JUIN 2024**

La séquence du rapport moral dans une assemblée générale d'association est un élément traditionnel.

Ce rapport n'a pas de contenu codifié. Il prend des déclinaisons différentes suivant le sens que l'on veut retenir pour ces deux mots : le rapport et la moral

Pour cette édition, je prendrai la période 2022 à aujourd'hui, de façon plus précise depuis le 10 juin 2023 (date de notre dernière AG) à aujourd'hui.

Pour le mot « rapport », je parlerai des rapports au sens des relations entre les gens, du relationnel au sein de Saint Onuphre où le savoir vivre ensemble est une valeur inscrite au projet associatif.

Pour le mot « moral », je parlerai d'avoir le moral, la forme pour bien gérer le quotidien. C'est au moment de la précédente assemblée générale du 10 juin 2023 que le relationnel au niveau du pilotage opérationnel de Saint Onuphre s'est dérégulé.

En effet, cette période a été marquée par l'accident de travail de la Directrice, Madame Sophie LEGENTIL. Son poste s'est donc retrouvé vacant et il nous a fallu palier à cette absence.

Nous avons eu recours par l'intermédiaire de l'UNAPEI à un directeur de transition, Monsieur Bruno BENARD. Grâce à une lettre de mission parfaitement ciblée, nous avons pu garantir la continuité de l'accompagnement de nos résidents.

En parallèle, nous lui avons demandé d'analyser les points de blocages au sein de notre association pour pouvoir ensuite proposer des solutions, des axes d'amélioration.

Le retour de Sophie LEGENTIL n'a pas eu lieu. Nous avons communément convenu, d'une rupture conventionnelle.

Pour autant, si Monsieur Bruno BENARD a tenu fermement la barre en instaurant un climat de confiance avec les équipes, la situation reste sensible notamment avec l'arrêt maladie de la cheffe de service.

Concernant les mouvements au sein du Conseil d'Administration, nous notons la démission de Mesdames LECOINTRE et CRESSANT.



Le 15 juin 2024, notre assemblée générale sera l'occasion d'un bilan globale sur cette année de turbulences.

A ce jour la situation se stabilise avec notamment l'arrivée d'une nouvelle directrice, Madame Julie LE GRAS.

En souhaitant retrouver un pilotage apaisé et confiant pour se consacrer à celles et ceux qui sont au centre de nos préoccupations et du projet associatif : les résidents.

Le Président
Gilbert LETELLIER

RAPPORT FINANCIER DE
L'ASSOCIATION SAINT-ONUPHRE
POUR L'ANNEE 2023

ASSEMBLEE GENERALE DU 15 JUIN 2024

Mesdames, Messieurs,

Les comptes annuels de l'EANM (Etablissement d'accueil non médicalisé) ainsi que ceux de notre Association sont soumis à votre approbation ce jour :

➤ Résultat comptable de l'EANM	- 7 554,44 €
➤ Résultat comptable de l'Association	<u>- 97,02 €</u>
	- 7 651,46 €

TABLEAU DES ADHERENTS

Adhérents à l'Association	Année 2024	Année 2023
Membres	46	42
Résidents	8	9
TOTAL	54	51

La gestion des comptes de l'EANM et de l'Association fait l'objet de plusieurs contrôles :

- De la Direction de l'Autonomie qui notifie par arrêté les prix de journée de l'EANM (Internat - Externat) conformément au contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) 2022 -2026 entre l'Association SAINT-ONUPHRE et le Département de la Seine Maritime ;
- De la Comptable, Madame Sylvie REAL et du Directeur Monsieur Bruno BENARD ;
- Du Président, Monsieur Gilbert LETELLIER et de la Trésorière, Madame Christine RASTELLI ;
- Du cabinet commissariat aux comptes FIGESCO AUDIT représenté par Monsieur François DE MASCUREAU commissaire aux comptes chargé du dossier, qui vérifie et authentifie les comptes.

Quelques chiffres :

	PRIX DE JOURNEE 2022	PRIX DE JOURNEE 2023	EVOLUTION
INTERNAT	131,75	133,73	1,50 %

	PRIX DE JOURNEE 2022	PRIX DE JOURNEE 2023	EVOLUTION
EXTERNAT	65,87	66,86	1,50 %

Lors du Conseil d'Administration du 26 avril 2024, le Président a proposé d'affecter le résultat :

- ✓ de l'EANM d'un montant de - 7 554,44 € en réserves de compensation des déficits.

- ✓ de l'Association d'un montant de - 97,02 € en report à nouveau.

Ces affectations ont été approuvées à l'unanimité.

Vous trouverez en annexes la section d'exploitation de l'EANM ainsi que le compte Administratif de l'Association.

La Trésorière,
Christine RASTELLI

SECTION D'EXPLOITATION 2023 EANIM SAINT-ONUPHRE

CHARGES D'EXPLOITATION	EPRD ACCORDE 2023	ERRD REALISE 2023	ECARTS EN EUROS	ECARTS EN %
CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	271 032,00	282 823,17	11 791,17	4,35%
CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL	1 396 128,00	1 459 929,89	63 801,89	4,57%
CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE	237 746,00	223 278,87	- 14 467,13	-6,09%
TOTAL CLASSES 6	1 904 906,00	1 966 031,93	61 125,93	3,21%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
PRODUITS DE LA TARIFICATION	1 657 125,00	1 683 175,25	26 050,25	1,57%
AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	190 286,00	239 828,63	49 542,63	26,04%
PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	18 978,00	35 473,61	16 495,61	86,92%
TOTAL CLASSES 7	1 866 389,00	1 958 477,49	92 088,49	4,93%
DEFICIT PREVISIONNEL/DEFICIT REALISE	38 517,00	7 554,44	- 30 962,56	-80,39%
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	1 904 906,00	1 966 031,93	61 125,93	3,21%
RESULTAT COMPTABLE A AFFECTER			7 554,44	

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DE L'ASSOCIATION SAINT ONUPHRE

Numéro de Compte	Dépenses	Montant	Numéro de Compte	Recettes	Montant
60641000	Fournitures informatiques	69,00	7440000	Subventions Communes	800,00
6067100	Fournitures éducatives	1 123,10	7540000	Dons	7 047,05
6161000	Assurance multirisque	150,90	7561000	Cotisations	2 860,00
6165000	Assurance responsabilité civile	816,94	7581011	Opération brioches 2023	4 082,00
6181000	Cotisations	2 113,00	7640000	Produits financiers	2 536,11
6257000	Réceptions	253,50	7895100	Reprise Fonds dédiés Veulettes	1 082,16
6351200	Impôts locaux	27,00	7896100	Reprise Fonds dédiés brioches	1 123,10
6358000	Provision de congés payés (charges fiscales)	786,15	7895100	Reprise Fonds dédiés Atelier Polyvalent	4 551,59
6411120	Provision de congés payés (salaires)	5 430,66			
6458000	Provision de congés payés (charges sociales)	1 246,95			
6581011	Opération brioches 2023	1 600,00			
6811000	Dotations aux amortissements	8 079,83			
6895000	Fonds dédiés brioches	2 482,00			
	TOTAL	24 179,03		TOTAL	24 082,01
				Résultat Comptable Déficitaire	- 97,02

BILAN SOCIAL 2023

FOCUS SUR LES SALARIES DE ST ONUPHRE EN 2023

En 2023, 40 personnes ont travaillé au sein de l'Association Saint Onuphre.

⇒ 32 femmes

⇒ 8 hommes

Sur ces 40 personnes, **29 personnes** étaient en **CDI** et **10 personnes** étaient en **CDD** et **1 personne** en mission de **manager de transition**.

FOCUS SUR LES SALARIES EN CDI AU 31 DECEMBRE 2023 :

29 personnes sont en CDI au 31 décembre 2023

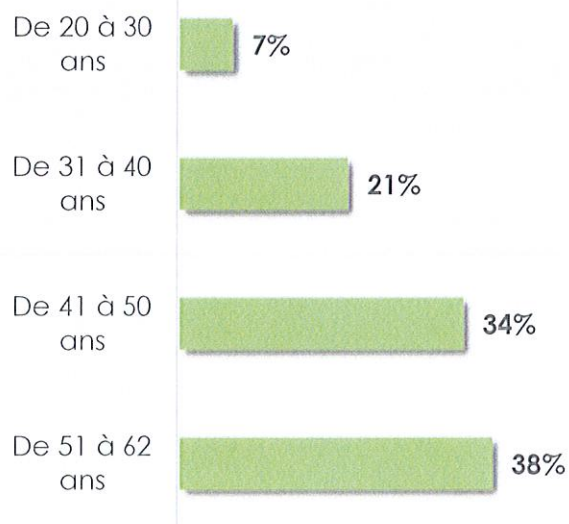


Femme
76 %
22 femmes



Homme
24 %
7 hommes

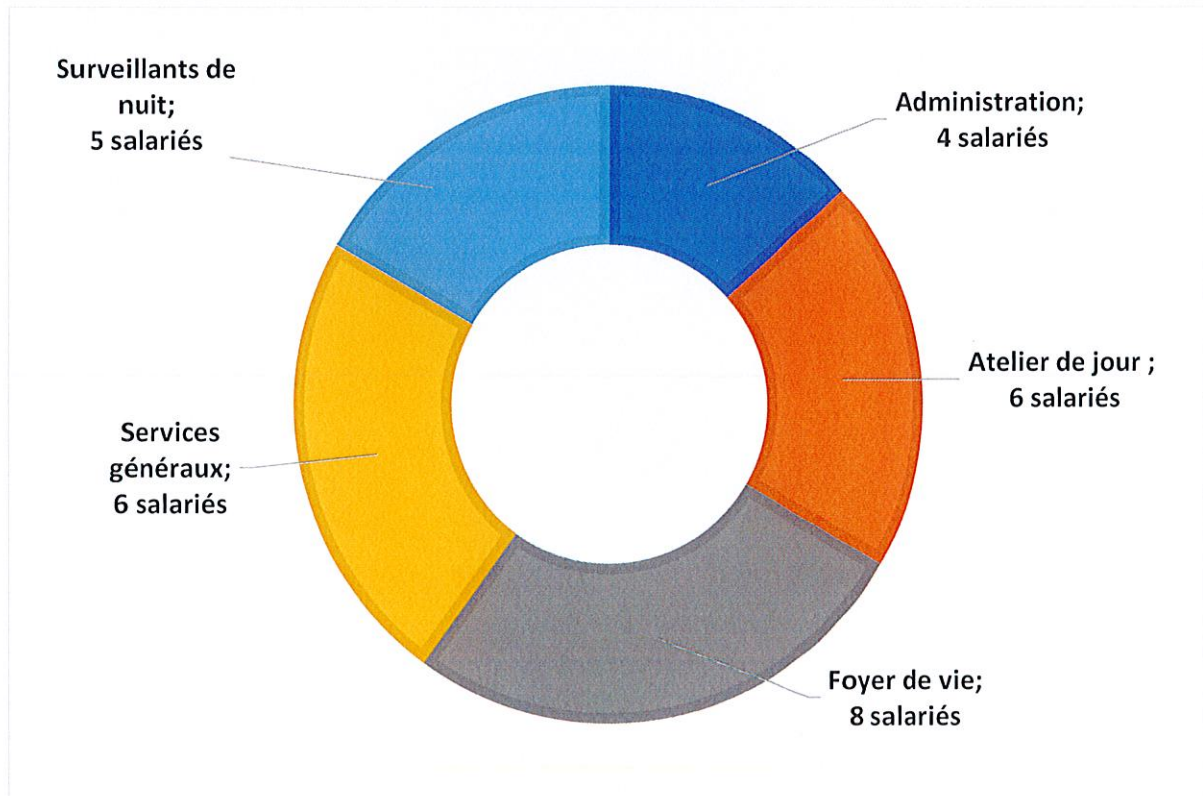
AGE DES SALARIES



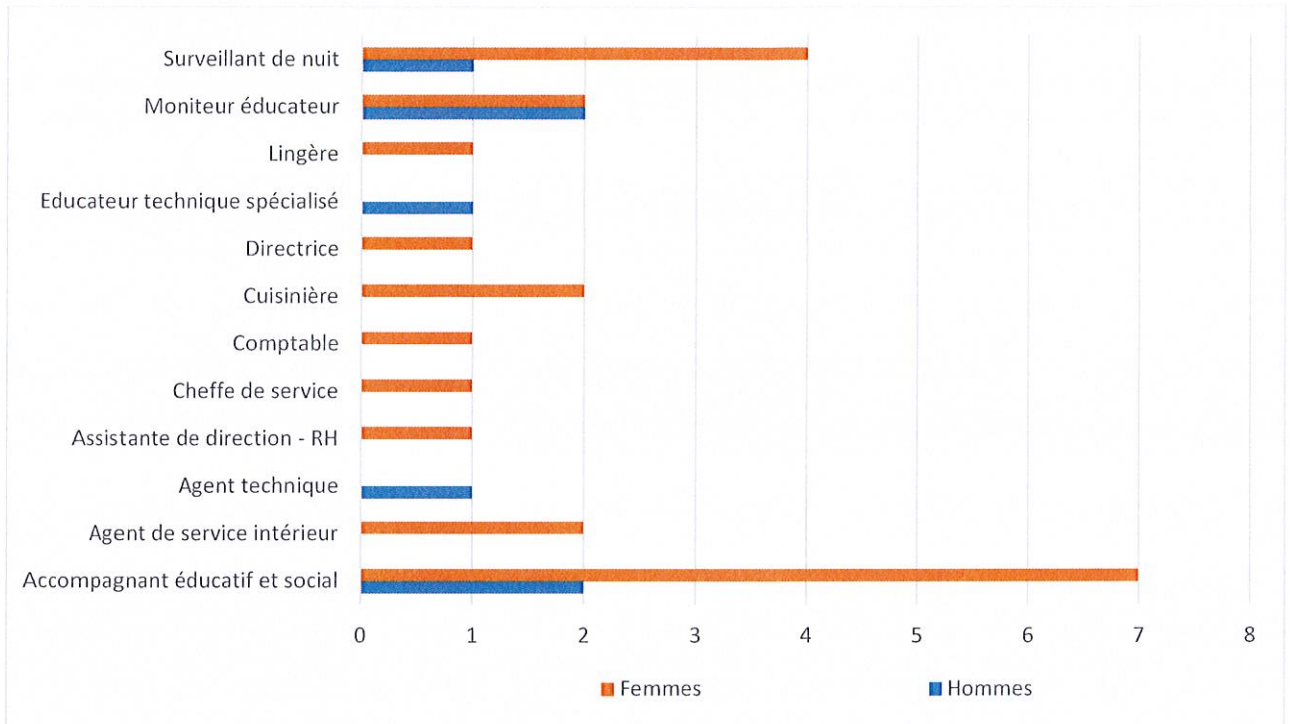
NOS METIERS



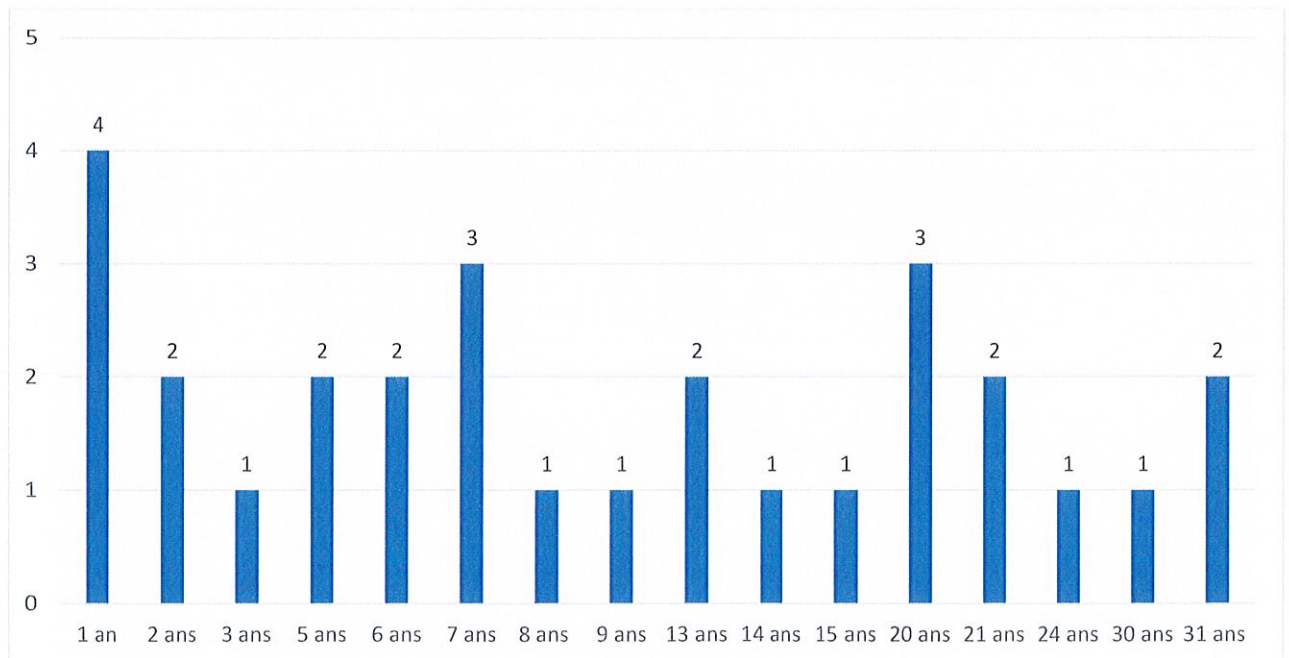
REPARTITION DES SALARIES PAR SERVICE



REPARTITION DES HOMMES ET DES FEMMES PAR EMPLOI



REPARTITION DES SALAIRES SELON LEUR ANCIENNETÉ



- ⇒ **31%** de l'effectif a **entre 1 et 5 ans** d'ancienneté
- ⇒ **38%** de l'effectif a **entre 6 et 15 ans** d'ancienneté
- ⇒ **31%** de l'effectif a **20 ans et plus** d'ancienneté

Pour résumé :

22 femmes – 7 hommes

Moyenne d'âge : 47 ans

1 Foyer de vie : 8 salariés

1 Atelier de jour : 6 salariés

LES RECRUTEMENTS EN 2023

LES RECRUTEMENT EN CDI

Il n'y a eu aucun recrutement en CDI en 2023.

LES RECRUTEMENT EN CDD

Dans le courant de l'année 2023, **69 contrats à durée déterminée** ont été signés. (70 CDD signés en 2022)

↳ **46 CDD de remplacement d'accompagnants éducatif et social** (remplacement des salariés absents pour congés ou maladie) (50 CDD de remplacement en 2022)

La majorité des CDD a été effectué par Madame Céline LEBRETON et Madame Joleen LAMIRAY.

Madame LEBRETON effectue des remplacements à St Onuphre depuis décembre 2021.

Madame LAMIRAY effectue de remplacements à St Onuphre depuis mars 2023.

↳ **13 CDD de remplacement d'agent de service intérieur ménage** (Remplacement d'une salariée en longue maladie qui est partie en retraite en juin 2023, remplacement d'une salariée en contrat aidé démissionnaire en octobre 2023 et remplacement des salariés en congés payés) (2 CDD de remplacement en 2022)

Les remplacements ont été effectués principalement par Madame Magalie BAUDRY qui a signé un contrat aidé en novembre 2023.



↳ **10 CDD de remplacement de surveillant de nuit** (pour palier au remplacement congés payés ou maladie) (*5 CDD de remplacement en 2022*).

Nous avons pour habitude de faire appel aux mêmes personnes pour effectuer les CDD de remplacement. En effet, ces salariés sont bien connus de nos résidents et de ce fait, nous ne bousculons pas leurs habitudes.

LA MISSION DE DIRECTEUR DE TRANSITION

↳ En Juillet 2023, le Président et les membres du Conseil d'administration ont pris la décision de recruter Monsieur Bruno BENARD, Directeur de transition.

Monsieur Bruno BENARD a été recruté via un cabinet conseils en management de transition pour palier à l'absence de Madame Sophie LEGENTIL, Directrice en arrêt de travail depuis mai 2023.

LES CONTRATS AIDES

Pour rappel, le contrat aidé associe formation et/ou accompagnement professionnel pour son bénéficiaire et aide financière pour l'employeur. Cette aide de l'Etat vise à faciliter l'embauche des personnes ayant des difficultés à trouver un emploi.

En 2023, nous avons signé **4 contrats aidés** :

- Madame Carole DAVID : contrat aidé en tant qu'**agent de service intérieur signé en juin 2023**. En octobre 2023, Madame Carole DAVID a souhaité mettre fin à son contrat et a démissionné de ses fonctions.
- Madame Magalie BAUDRY : Le contrat de Mme Baudry (**agent de service intérieur**) a été signé en **novembre 2023** pour palier à la démission de Madame DAVID.
- Madame Brigitte BEAUCÉ : contrat signé en tant qu'**accompagnante éducative et sociale en décembre 2023**.
- Madame Clara MALANDAIN : contrat signé en tant que **surveillante de nuit en décembre 2023**.

Les contrats de Mesdames MALANDAIN et BEAUCÉ ont été signés dans le cadre de la politique globale de **Qualité de Vie au Travail initiée en fin d'année 2023** par Monsieur Bruno BENARD.

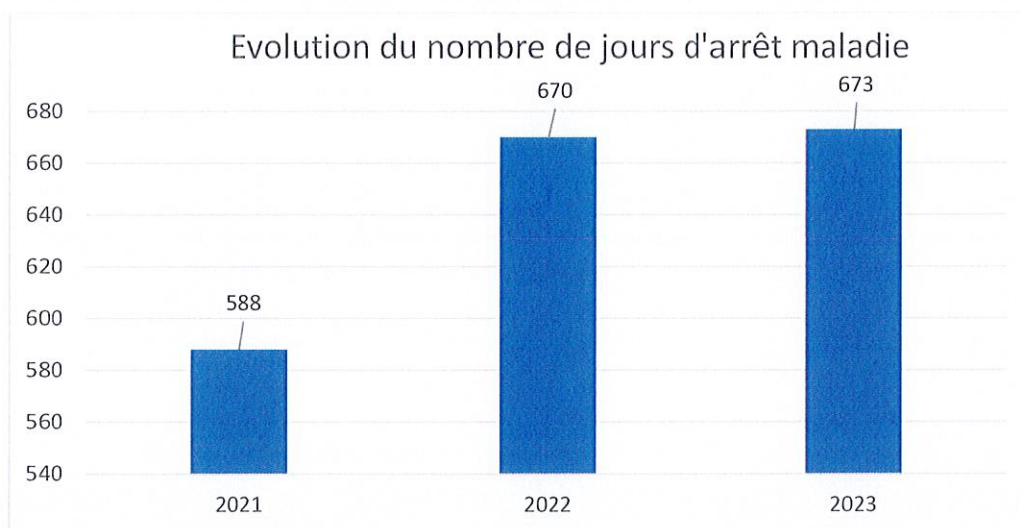
Toutes les personnes en contrat aidé citées ci-dessus sont inscrites dans un programme de formations (formations programmées en 2023 – 2024 : Sauveteur secouristes du Travail, Vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap, ...)

LES DEPARTS

En 2023, il y a eu **2 départs en retraite** :

- Madame Marylène FOUACHE (agent de service intérieur) qui a pris ses droits à la retraite au 30 juin 2023.
- Monsieur Eric DELSAUX (agent technique) qui a pris ses droits à la retraite au 31 décembre 2023.

LES ARRETS DE TRAVAIL EN 2023 (salariés en CDI)



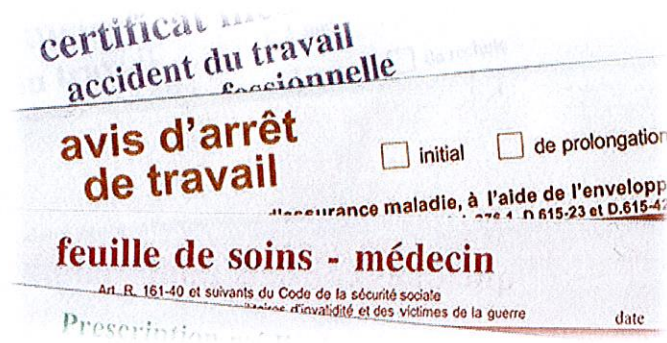
REPARTITION DES JOURS D'ARRETS MALADIE PAR SERVICE ET PAR TRANCHES D'AGE

Tranches d'âge	Atelier de jour	Foyer de vie	Surveillant de nuit	Services généraux	Administration	Total
De 20 à 30 ans	0	16	0	0	0	16
De 31 à 40 ans	0	39	17	5	0	61
De 41 à 50 ans	7	115	16	0	221	359
De 51 à 62 ans	32	4	3	198	0	237
TOTAL	39	174	36	203	221	673

*La durée des arrêts de travail est de 1 jour à 221 jours.

En 2023, nous avons eu 2 accidents du travail (1 accident en 2022) :

- 1 brulure avec plat chaud (cet accident n'a pas nécessité d'arrêt de travail)
- 1 crise d'angoisse (cet accident a nécessité 221 jours d'arrêt de travail en 2023)



LE TURN OVER EN 2023

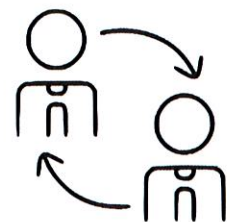
Le Turn Over ou taux de rotation (aussi appelé taux de roulement), est un indicateur clé dans la gestion des ressources humaines d'une entreprise.

Le taux de rotation du personnel représente le pourcentage de salariés qui quittent une entreprise pour une période donnée.

Il se calcule de la façon suivante : $[(\text{Nombre de départs sur l'année N} + \text{nombre d'arrivées sur l'année N}) / 2] / \text{Effectif au 1er janvier de l'année N}$

- Un taux de roulement du personnel inférieur à 5 % signifie qu'il est plutôt sain.
- Un taux supérieur à 15 % témoigne que les entrées et les départs sont trop fréquents.

Année	Embauches en CDI	Départs en CDI	Taux de rotation
2021	0	0	0 %
2022	5	4	13,24%
2023	0	2 (retraites)	3,45 %



LES PROCHAINS DEPARTS EN RETRAITE

Dans les prochaines années, plusieurs départs en retraite sont prévus :

- 2025 : Sylvie REAL (Comptable) –
- 2025 : Dominique LIMARE (Accompagnante éducative et sociale)

LES FORMATIONS EFFECTUEES EN 2023

Plusieurs formations ont été suivies par les salariés de St Onuphre en 2023 :

- Accompagner sans s'épuiser
- DEAES (Diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social)
- ERRD Compta First
- Formation URIOPSS : Maîtriser les règles du CDD
- Formation CSE (SSCT + Référent harcèlement)
- Formation NEXEM : Gérer et optimiser la durée du travail dans vos établissements
- Harmoniser communication et compréhension
- Le rôle éducatif des services généraux
- Les spécificités de la convention 66
- Vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap



Les œuvres sociales 2023

Le Comité Social Économique (CSE) est l'instance de représentation du personnel. Les membres du CSE sont élus par les salariés de l'association pour une durée maximale de 4 ans.

4 membres sont élus : 2 titulaires (Anne COLOMBEL – Harmony LECOINTRE) et 2 suppléants (Franck JOUEN – Lydie PERRINE)

Les chèques cadeaux

Les salariés ont bénéficié de chèques cadeaux en fin d'année.

- Les enfants de moins de 16 ans ont reçu 30 euros en chèques cadeaux.
- Tout le personnel en CDI a bénéficié de 120 euros en chèque cadeaux.

Les chèques vacances

Les chèques vacances c'est le grand succès des œuvres sociales. La majorité des salariés adhère.



Les tickets cinéma

La vente des tickets cinéma est toujours d'actualité. Nous proposons des tickets pour les cinémas NOE et GAUMONT.



Les sorties 2023

En 2023, aucune sortie n'a été prévue.

RAPPORT D'ACTIVITES EDUCATIFS

L'année 2023 aura été marquée par de grands bouleversements internes sur le plan de la gouvernance. L'installation dans les nouveaux locaux a masqué une dégradation des relations sociales au sein de l'association. Emprunts de conflits récurrents, la première partie de l'année a figé l'ensemble des projets de l'association et amené un changement brutal de Direction à l'été 2023.

Pour autant, l'association SAINT ONUPHRE a su trouver les ressources internes pour dépasser cette crise et remobiliser son énergie originelle au bénéfice des résidents et leurs familles comme le démontre le rapport qui suit.

ENTREES ET SORTIES

LES RESIDENTS

Pas d'entrée ni de sortie sur l'année 2023.

LES STAGIAIRES de l'Atelier de Jour :

Mickael P. a intégré les ateliers de jour en tant que stagiaire durant 8 semaines :

- Du 22 au 26 mai 2023
- Du 26 au 30 juin 2023
- Du 24 au 28 juillet 2023
- Du 21 au 25 août 2023
- Du 25 au 29 septembre 2023
- Du 23 au 27 octobre 2023
- Du 20 au 24 novembre 2023
- Du 11 au 15 décembre 2023

LES LOISIRS

LES SEJOURS D'ETE :

13 résidents sont partis en vacances cet été avec l'organisme Vacances Adaptées.

LES TRANSFERTS :

Après une année durant laquelle les transferts ont été suspendus, la nouvelle direction a redonné la possibilité aux encadrants de proposer des séjours de vacances en dehors de Caudebec-en-Caux.

Un protocole de transfert a été signé avec le CSE courant octobre

- CARENTAN-LES-MARAIS (du 20 au 24 novembre 2023) : 7 résidents ont profité d'un séjour de 5 jours à Carentan, accompagnés de 2 éducateurs.

Ce projet était destiné aux usagers qui participent à l'Atelier Polyvalent tout au long de l'année.

A titre indicatif, sont prévus pour 2024 :

- Une semaine au ski à Samoens
- Une semaine à Paimpol
- Une semaine au marché de Noël de Strasbourg
- Quelques jours aux Jeux Paralympiques

SORTIES D'ETE A LA JOURNEE :

Chaque été, les équipes éducatives de l'E.A.N.M. Saint-Onuphre organisent des sorties exceptionnelles à la journée, à visée touristiques, ludiques, culturelles, sportives, mémorielles, médiation animale.

2023 ne déroge pas à la règle même si les tensions et le climat social de 2022 et début 2023 ont fortement impacté l'enthousiasme des équipes.

Outre l'objectif d'inclusion sociale des usagers au sein de la société, le plaisir de partager un moment convivial n'est pas à minimiser. Ces journées en groupes permettent de maintenir, voire recréer le lien social entre résidents, accompagnées par des éducateurs bienveillants, à l'écoute des besoins et motivés. Ces derniers ont proposé des sorties variées telles que :

- les navires de l'Armada sur les quais de Rouen
- La parade en Seine de ces mêmes bateaux à Rives-en-Seine
- Le parc Astérix (Oise)
- Le Tréport et son funiculaire
- Alligator Bay et le Mont-Saint-Michel (Manche)
- Pique-nique et baignade à Saint-Pierre-en-Port
- Le village d'Argueil
- Le parc et le château de Saint-Pierre-de-Varengeville
- La base de loisirs du Mesnils-sous-Jumièges
- Le lac de Caniel
- Randonnées "les sources bleues" entre Aizier et Vieux-Port (Eure)
- Visite de la Chèvrerie de Bliquetuit
- Le parc zoologique Cerza (Calvados)
- La plage du Havre et les jardins suspendus
- Lisieux (Calvados)
- Journée interétablissements au Foyer "La Salamandre", Le Havre
- Aquarium Nausicaa à Boulogne-sur-Mer (Pas de Calais)
- Balade rouennaise jusqu'au Panorama de la Côte Sainte-Catherine
- Le parc du Bocasse
- Le vélorail d'Etretat
- Parcours VTT en bord de Seine
- Honfleur et Villers-sur-Mer (Calvados)
- Le jardin animalier Biotropica (Eure)

– Plusieurs repas en restaurants, diverses randonnées en forêts.

AUTRES SORTIES DURANT L'ANNEE :

- L'Excalibur
- Jumbo Run

NOTRE ORGANISATION QUOTIDIENNE

LES CAISSES EDUCATIVES

Les caisses éducatives ont été mises en place afin de rendre les éducateurs autonomes dans leurs prises d'initiatives et palier aux sorties « non prévues ». Les éducateurs gagnent en temps et en autonomie.

Une caisse par mois et par équipe : l'atelier de jour et l'hébergement

Cette caisse permet d'acheter des fournitures diverses, d'organiser des petites sorties. Elle permet de répondre aux besoins des résidents toujours en collaboration avec la direction.

LA COMMISSION « DISCIPLINE » :

L'absence de prise en compte de certains passages à l'acte par des résidents a pu mettre en difficulté des professionnels.

Nos résidents sont des adultes. Cela nécessite donc une réponse en adéquation.

Les moments de violences (envers les salariés ou entre résidents) doivent avoir une réponse institutionnelle. Un comité a été constitué. Nous ne parlons pas de sanction mais de trouver des solutions.

Sa forme et les conditions de sa mise en place (y compris sa dénomination) feront l'objet d'un travail partagé avec les équipes sur l'année 2024.

LES PROJETS LANCES EN 2023 :

MISE EN PLACE DU SITE INTERNET

La création du site était une demande des administrateurs lors de l'AG de juin dernier.

De plus, la loi 2002 dit que l'on doit donner le maximum d'informations aux familles. Ce site permettra de donner des informations aux familles et de se faire connaître à l'extérieur.

L'ouverture du site se fera en 2024.

Nous en profiterons pour uniformiser les adresses mails des professionnels de l'association.

Sur le site internet, il y aura un renvoi sur la page facebook (déjà existante) du foyer.

CONGES SUR LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Une politique globale de Qualité de vie au travail (QVT) a démarré en cette fin d'année 2023 et se concrétisera en 2024. Elle vise à prévenir les risques liés à l'usure professionnelle, maintenir les salariés en poste (qualité de vie au travail,) et maintenir la qualité de l'accompagnement des résidents.

Un accord d'entreprise sera mis en place en début d'année 2024 afin que les salariés obtiennent des jours de congés supplémentaires dit QVT (Qualité de Vie au Travail)

- 9 jours / an : pour les services administratifs et les services généraux
- 18 jours / an : pour les éducateurs (ATJ et Hébergement)

PROJETS IMMOBILIERS / AMENAGEMENTS

La Pyramide : (symbole de St Onuphre)

Le constat : C'est la pièce la moins utilisée du bâtiment. L'été c'est un four et l'hiver il y fait froid. De plus, c'est un lieu assez sombre lorsque les rideaux sont fermés.

L'objectif : trouver un moyen de rendre cette pièce plus agréable pour tout le monde.

La fermeture de l'espace Pyramide permettra entre autres d'être isolé du froid l'hiver (Économie d'énergie) et du chaud l'été.

La pièce deviendrait un lieu plus vivant.

La Ferme de Saint Arnoult :

Les toilettes sont en cours de travaux. Nous sommes sur la fin des travaux.

Pour mettre plus de lumières dans la salle à l'étage de la Ferme, il est envisagé de mettre des vélux avec volets roulants électriques de chaque côté du toit. Cela permettrait de faire entrer la lumière et d'aérer la pièce.

L'accueil Famille :

Le constat : certains résidents partent dans leur famille le Week-end ou pendant les vacances et pour d'autres ce n'est plus possible. En effet, certaines familles sont vieillissantes, ont des difficultés pour se déplacer ou n'ont pas la possibilité d'accueillir chez eux pour différentes raisons.

L'objectif : Maintenir le lien avec la famille et soutenir les familles en difficulté.

Il nous faut penser à un lieu (structure annexe à construire) qui permettrait l'accueil des familles sur une journée ou sur un Week-end. (Famille élargie aux frères, soeurs, cousins, amis,)

Cet « accueil famille » permettrait de maintenir du lien. Ce lieu pourrait également servir de petite autonomie pour les résidents qui souhaitent rompre ponctuellement avec le quotidien.

Cette structure pourrait également être utilisée par les externes. (Par exemple, dans le cas d'un parent hospitalisé)

EVOLUTION DES ATELIERS DE JOUR :

Ils constituent la prolongation de l'accompagnement des résidents et un lieu important d'épanouissement. Jusqu'alors cloisonnés, ils ne remplissaient pas leur rôle essentiel de lieu de développement des compétences de manière transversales.

Une nouvelle organisation sous forme de plateforme plus ouverte permettra de faire émerger des ateliers et projets plus collaboratifs.

ORGANISATION DES REPAS

Nous allons arrêter le contrat avec Vitalrest (société de restauration) qui ne correspond pas à nos besoins.

Les repas seront préparés en interne. Nous redonnons la main aux cuisinières dès le 1er janvier 2024.

Nous prendrons des produits locaux dès que possible. (Maraîchage bio, fromager, viandes, ..)

LE DOSSIER UNIQUE INFORMATISE

Le dossier unique informatisé des usagers doit être mis en place, et est prévu au 1er trimestre 2024

Le choix s'est porté sur IMAGO (Evolucare). C'est un outil utile et obligatoire. Une formation sur le premier semestre est prévue.

Le personnel administratif, de direction et éducatifs sera formé.